



Mecontent de son avocat suite a jugement rendu

Par **bruno30**, le **22/11/2008** à **17:14**

Pendant combien de temps peut on faire une réclamation contre un avocat dont on estime qu'il n'a pas défendu nos intérêt comme il l'aurait dû le faire mais ayant simplement pris son client pour une source de revenu puisque le fait d'avoir un avocat ne m'a pas permis de pouvoir m'exprimer au tribunal et cet avocat n'a, en aucune facon, chercher à défendre mes intérêt. Merci à ceux qui voudrons bien me répondre.

Par **Tisuisse**, le **22/11/2008** à **17:23**

Bonjour,

Un bonjour en arrivant est très apprécié des spécialistes qui vous répondent de façon bénévole. Ce ne sont pas des machines.

Cela étant, devant quelle juridiction (civile, pénale, autre ?) s'est déroulé cette audience ? et pourquoi ?

En effet, selon le type de procès, le prévenu et la défense peuvent s'exprimer ou non, en fonction des débats nécessaires pour éclairer les magistrats.

Par **bruno30**, le **23/11/2008** à **15:58**

bonjour et merci pour cette reponse;etant caution pour mon gendre dans l'achat d'une voiture il a été defaillant dans ses remboursements.suite a quoi j'ai pris le relais pendant plusieurs mois et j'ai demande a la maison de credit de mettre la voiture a mon nom et terminer le paiement du credit chose a laquelle je n'ai pas eu de reponse.et plus aucune nouvelle il s'est passe trois mois suite desquels ils ont saisi la voiture et l'on vendu aux encheres.au tribunal mon avocat n'a fait que demander des reports d'audiences et la derniere fois a demande un echeancier pour la dette sans jamais avoir parle des sommes que j'avais verse ni de la demande de reprise de credit ni de la lettre de revocation de caution que j'avais envoye .je pense que mon avocat ne ma pas represente comme il aurais du le faire et ma fait condamne a 400euro par mois pour un total de 12000euro.merci pour vos reponse qui j'espere pourront m'aider a faire quelque chose.d'avance merci a tous ceux qui pourront m'aider